

CEC :

« Pathologies tumorales malignes du pelvis et du périnée chez la femme »

Coordinateurs du CEC

Coordinateur 1:

- Nom et Prénom: Pr Ag KOUIRA MOUNA
- E-mail: kouiramannou@yahoo.fr

Coordinateur 2:

- Nom et Prénom: Pr BOUGUIZANE SASSI
- E-mail: sassi.boughizane@laposte.net

Coordinateur 3:

- Nom et Prénom: Pr Ag LASSOUED LATIFA
 - E-mail: dr7lassoued@gmail.com
-

Objectifs du CEC

Objectifs principaux :

- 1- La prise en charge diagnostique et thérapeutique des différentes pathologies tumorales malignes de l'appareil génitale féminine
- 2- Acquérir une expertise dans la prise en charge multidisciplinaire des cancers gynécologiques selon les dernières recommandations internationales

Objectifs secondaires :

1. Décrire les particularités épidémiologiques des pathologies tumorales malignes du pelvis chez la femme
- 2- Décrire les particularités anatomopathologiques des pathologies tumorales malignes du pelvis chez la femme
- 3- Identifier les facteurs de risque des cancers gynécologiques
- 4- Etablir sur des arguments cliniques et para cliniques le diagnostic positif, le degré d'évolution et le pronostic de ces pathologies tumorales du pelvis féminin.
- 5- Planifier la stratégie thérapeutique multidisciplinaire des pathologies tumorales malignes du pelvis chez la femme
- 6- Elaborer la stratégie du diagnostic précoce des cancers et expliquer les moyens de prévention.
- 7- Qualité de vie et accompagnement des femmes atteintes de cancer

Public cible

Cette formation s'adresse aux Résidents en Gynécologie, Carcinologie, Radiothérapie, anatomopathologie, médecine de famille, Médecins spécialistes et sage femme.

Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- Démarrage du CEC : Octobre-Novembre 2023
- Durée d'études : 1 an d'étude clôturé par un mémoire de fin d'étude
- ☐ Volume horaire: 100 heures dispensées en 6 modules d'environ 10 à 15h heures réparties sur 2 à 3 jours en fin de chaque mois (généralement jeudi, vendredi toute la journée et les samedis matin/mois) pour la formation théorique étalée sur 1an
- Modules enseignés:

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

Module 1 : Présentation générale des cancers gynécologiques

Module 2 : Cancer du col de l'utérus

Module 3 : Pathologies Tumorales Du Corps de l'utérus

Module 4 : Cancer de l'ovaire, cancer des trompes de Fallope et cancer péritonéal

Module 5 : Cancer de la vulve et vagin

Module 6 : Apprentissage en milieu clinique : Assister au staff multidisciplinaire du vendredi / Ateliers /Assister au bloc opératoire

- Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de C E C Dépassé ce seuil, la validation du C E C en question ne peut être accordée et le candidat est

déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant(ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le C E C avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront une journée généralement jeudi, vendredi toute la journée et les samedis matin/mois selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- **Modalités d'évaluations:**

- **Session principale**

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou=10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

- **Session de rattrapage**

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

L'apprenant ayant validé l'examen théorique sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'ils rencontrent sur leurs lieux de travail et en fonction de leurs affinités avec tel ou tel module.

- **Soutenance de mémoire de fin d'études.**

Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.